

Sortie « raquettes » au cœur des Franches-Montagnes, Jura samedi 11 février 2012

Parcours sans grande difficulté : pour une initiation en douceur c'est l'idéal !

Distance : 5 km

Temps de marche : environ 2h à 2h30

- 10h30** Rendez-vous à la Gare Le Noirmont pour s'équiper. Location de matériel possible sur place.
- 11h00** Départ de la promenade en direction de Le Peu-Péquignot.
- 12h30** Repas à l'Auberge Le Peu-Péquignot. Spécialités de röstis.
www.aubergedupeupe.ch
- 14h00** Suite de la promenade en direction de Le Creux-des-Biches.
- 15h30** Arrivée à Le Creux-des-Biches.
Retour en train à Le Noirmont ou direction La Chaux-de-Fonds.

Repas et boissons

prix indicatif par personne : env. Fr. 35.-

En cas de difficultés financières, adressez-vous à Eclipse

Si nécessaire, location de raquettes

par paire : Fr. 15.-

Renseignements : Jean-François Pittet, 079 517 92 56

Délai d'inscription : **3 février 2012 à midi**

Nombre de places limité : inscrivez-vous rapidement !

Inscription : Fondation Eclipse, av. Rumine 2, 1005 Lausanne, info@epi-eclipse.ch, 021 311 42 56

HORAIRES DES TRANSPORTS PUBLICS

		Le Noirmont	Le Noirmont	Creux-des-Biches		
	Dép.	Arr.	Dép.	Dép.	Arr.	
Genève	08 :14	10 :29	15 :29 ou 16 :29	15 :32 ou 16 :32	17 :46 ou 18 :46	Genève
Lausanne	08 :45				17 :15 ou 18 :15	Lausanne
Sion	07 :37				18 :22 ou 19 :22	Sion
Fribourg	08 :32				17 :28 ou 18 :28	Fribourg
Neuchâtel	09 :32				16 :29 ou 17 :29	Neuchâtel
Delémont	09 :23	10 :28	Creux-des-Biches	Le Noirmont		
			15 :24 ou 16 :24	15 :32 ou 16 :32	16 :36 ou 17 :36	Delémont

Bulletin d'inscription

Sortie « raquettes » : samedi 11 février 2012

Délai : le 3 février 2012 à midi

Fondation Eclipse

✉ Avenue de Rumine 2
1005 Lausanne

☎ 021 311 42 56

✉ info@epi-eclipse.ch

nom : _____ prénom : _____ no AI/AVS* _____

no tél : _____

Autres participant-e-s			
nom	prénom	âge (enfants)	no AI/AVS*

- Je souhaite louer _____ paire(s) de raquette
- Je me déplace en transports publics
- Je me déplace en voiture

***Information relative aux nouvelles exigences de l'OFAS (Office Fédéral des Assurances Sociales)**

L'OFAS a une nouvelle exigence : en tant qu'association d'entraide, nous devons désormais fournir les numéros AI/AVS des personnes qui participent à nos activités. Cette exigence est liée aux subventions que reçoit notre association et qui rendent possible la survie financière d'une association comme la nôtre.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La Fondation Eclipse